



Un vignoble qui tient sa place

La France représente 10,5% des surfaces, 19,2% des volumes au niveau mondial (chiffres OIV 2015)

La production mondiale en 2014 : 271 millions d'hectolitres et 7,5 millions d'hectares.

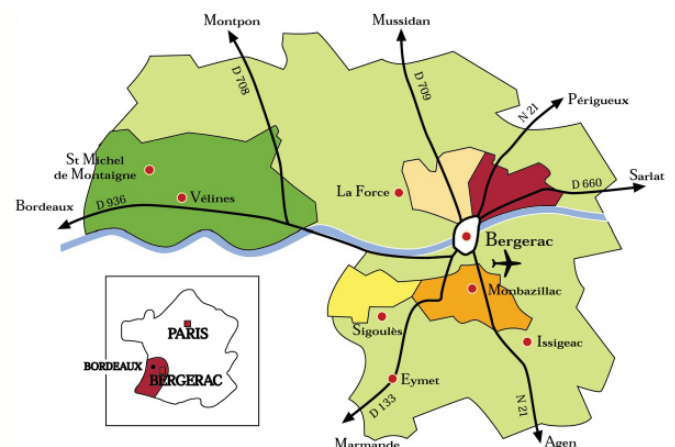
En 2014, au niveau mondial, la France se positionne au premier rang en production avant l'Italie.

La consommation mondiale de vin est estimée à 240 millions d'hectolitres en 2014.



Le vignoble de Bergerac : 1,5 % en surface et 1,1 % en volume des AOC françaises en 2015

- Le vignoble bergeracois représente 8 % de la surface du vignoble d'Aquitaine (136 673 ha) et 7,3 % du volume des AOC d'Aquitaine (2014).
- La vigne occupe 3,9 % de la SAU du département, représente 9 % du total de la valeur des productions du département.
- La viticulture bergeracoise : c'est 710 producteurs pour 11 000 ha en 2015, une production annuelle moyenne de 495 875 hectolitres sur 13 appellations.
- L'encépagement principal :
 - 4 cépages rouges : merlot, cabernet franc, cabernet sauvignon, cot.
 - 3 cépages blancs : sémillon, sauvignon, muscadelle.



Les opérateurs

La commercialisation Bergerac Duras (Source IVBD 2015)

53% des volumes produits font l'objet d'une transaction en vrac : 295 000 hectolitres en moyenne pour une centaine d'acheteurs (50% en Gironde, 25% en Dordogne et 25% autres départements et étranger).

L'ensemble des caves coopératives représente 35% des transactions des volumes vrac.

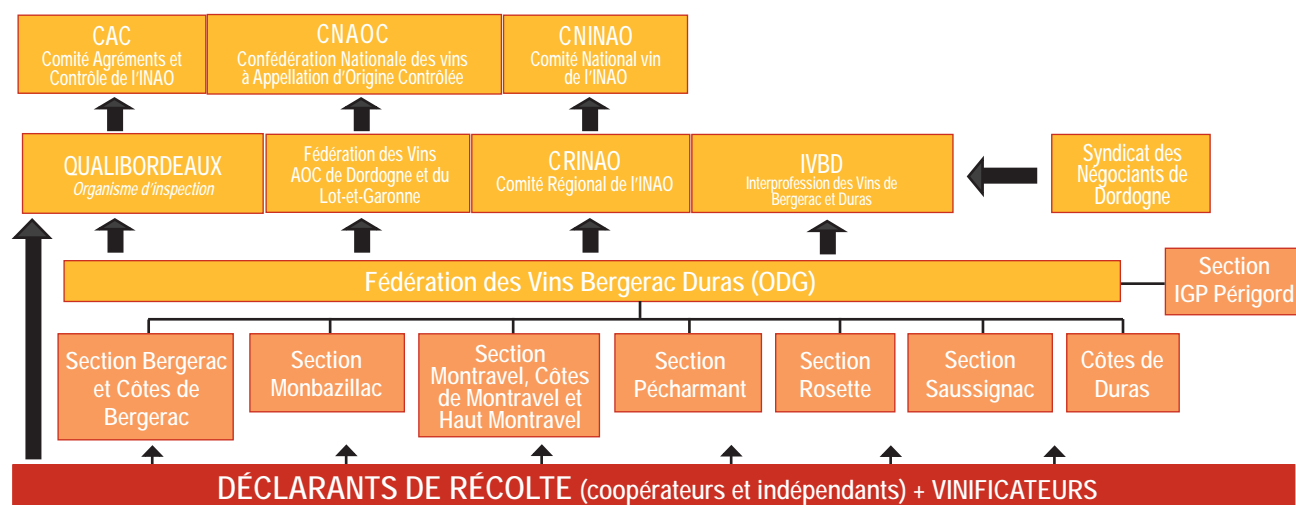
L'exportation est en phase de diminution et représente 40 000 hectolitres en 2014.

Les structures viticoles

Les viticulteurs se répartissent de la manière suivante : 55% en cave particulière, 45% coopérateurs répartis sur 5 caves coopératives (Sigoulès, Alliance Aquitaine, Port Ste Foy, Monbazillac, Cave du Céou).

En surface et en volume, les caves particulières représentent 70% et les coopérateurs 30%. La surface moyennes des exploitations est de 14 hectares.

L'organisation de la filière



Les repères technico-économiques

Cahier des charges des différentes appellations

(Source FVBD 2015)

* rendements variables selon la densité :
de 3500 à 3999 pieds = 40 hl/ha
de 3000 à 3499 pieds = 34 hl/ha
moins de 3000 pieds = 27 hl/ha

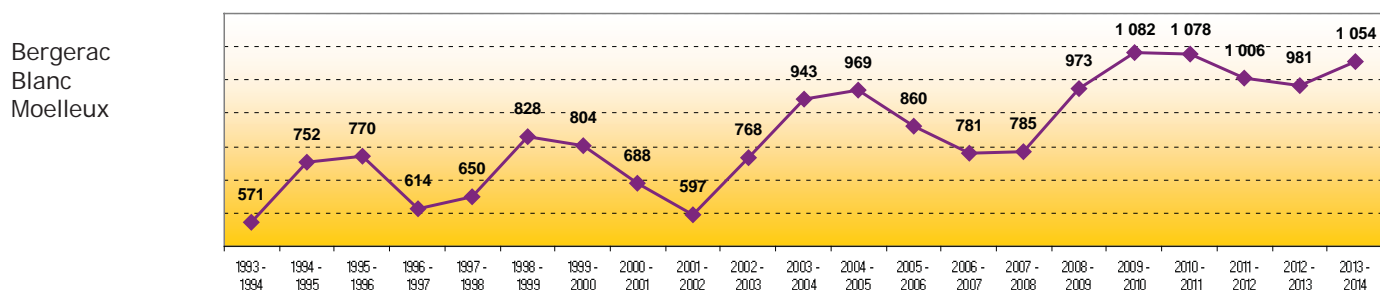
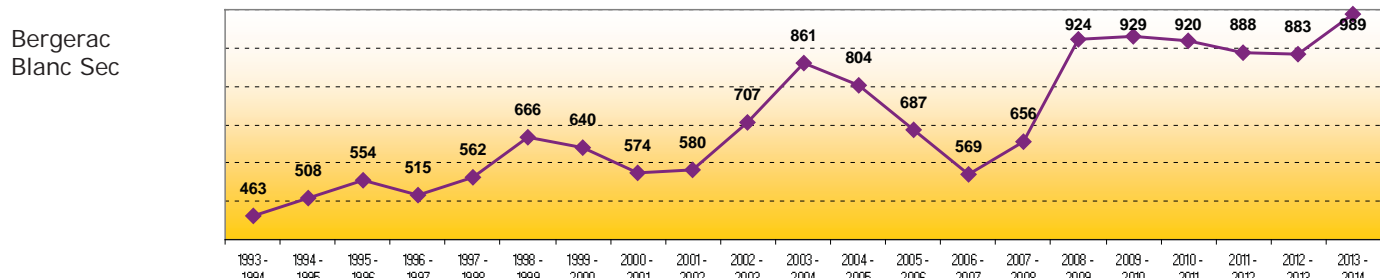
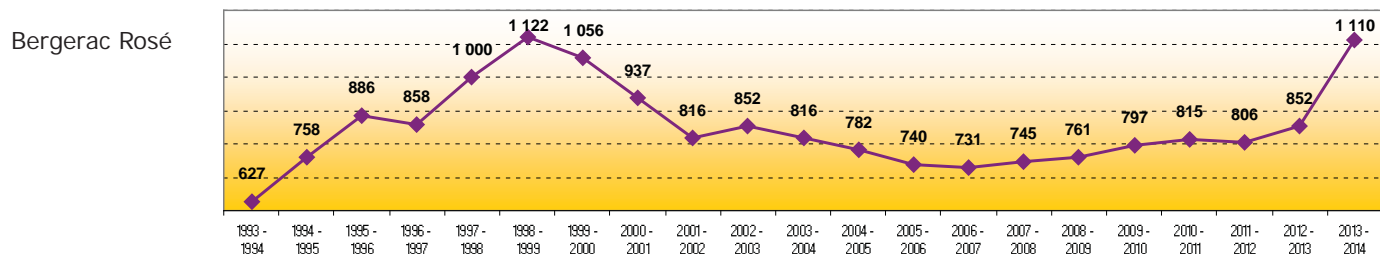
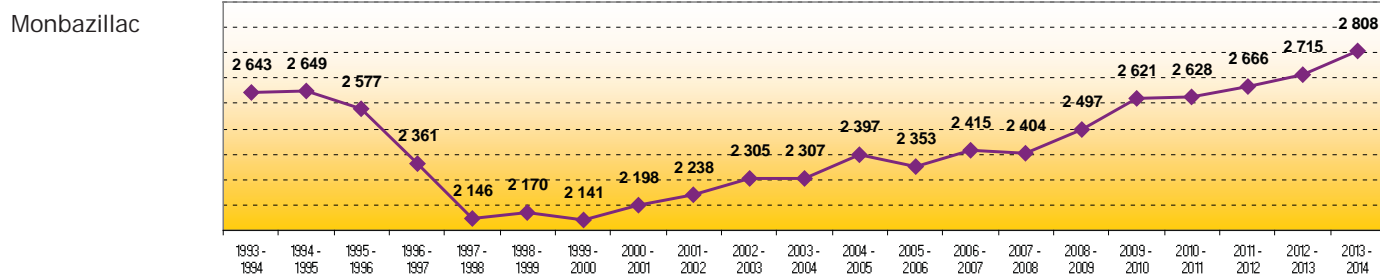
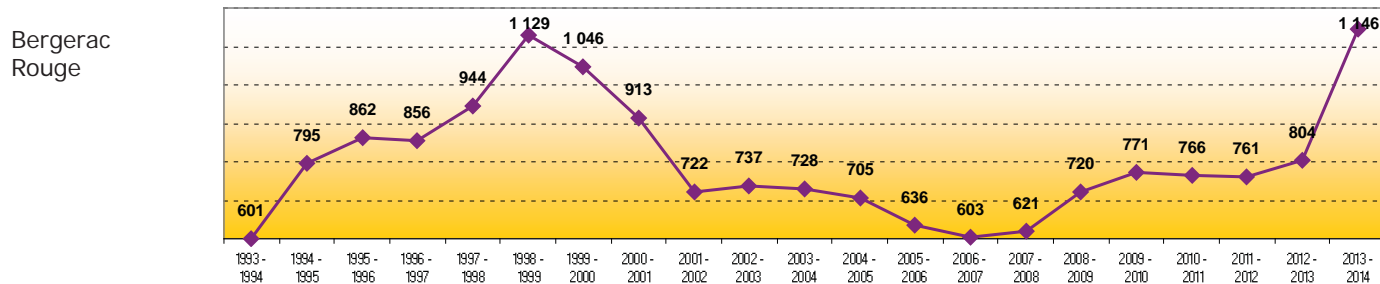
** 64 hl/ha pour les vignes comprise entre 3300 et 3999 p/ha et 72 hl/ha pour les vignes supérieures ou égales à 4000 p/ha

(..) TAV acquis

Appellations	Rendements		Richesse en sucre des lots (g/l)	TAV naturel minimum moyen	TAV total maxi si enrichissement
	Base	Butoir			
Bergerac sec	67	77	170	10,5	13
Bergerac rosé	62	72	170	10,5	13
Bergerac rouge	60	68	189	11	13,5
Côtes de Bergerac rouge	50	60	198	11,5	14,5
Côtes de Bergerac Blanc	55	66	187	11,5 (11)	14,5
Côtes de Duras sec	60	64/72**	170	10,5	13
Côtes de Duras rosé	55	66	180	10,5	13
Côtes de Duras rouge	55	66	180	10,5	13
Côtes de Duras moelleux	50	66	185	11,5 (10,5)	14
Montravel blanc	58	70	170	10,5	13
Montravel rouge	50	60	189	11	13,5
Côtes de Montravel	50	60	198	12 (11)	14,5
Haut Montravel	25	30	255	17 (12)	
Saussignac	25	30	272	17 (11)	
Pécharmant	45*	54	198	11,5	13,5
Rosette	50	60	196	12 (11)	15
Monbazillac	30	40	221	14 (12)	15/20
Monbazillac sélection de grains nobles	30	40	255	17 (12)	
IGP Périgord blanc	120	130		9,5	12,5
IGP Périgord rosé	120	130		9,5	12,5
IGP Périgord rouge	120	130		9,5	12,5

Evolution des prix de vrac (Source IVBD 2015)

Cours Moyen de Campagne - Vrac-Vrac - en €/t



Les coûts économiques du vignoble de Bergerac en 2011 (Source CerFrance)

Coûts de revient comptables moyens observés

	Bouteilles	Vrac
Coût de production raisin	4 368 € /ha	3 152 € /ha
Coût de vinification et élevage	27 € /hl	19,32 € /hl
Coût de mise en bouteille	0,61 € /bouteille	-
Coût d'habillage emballage	0,38 € /bouteille	-
Coût moyen de commercialisation	0,65 € /bouteille	-

Les points forts et les problématiques

Filière structurée par l'Organisme de défense et de gestion et l'interprofession viticole en matière d'AOC.

Les points forts de la filière :

- Gamme de vins complète
- Des terroirs de qualité
- Progression qualitative du vignoble
- Dynamique de restructuration du vignoble
- Communication orientée de façon collective

Les problématiques de la filière :

- La place du vin dans la société
- L'évolution des structures
- La diminution importante des acteurs
- Le nombre croissant d'exploitants de plus de 55 ans et sans repreneur

Le bio séduit toujours

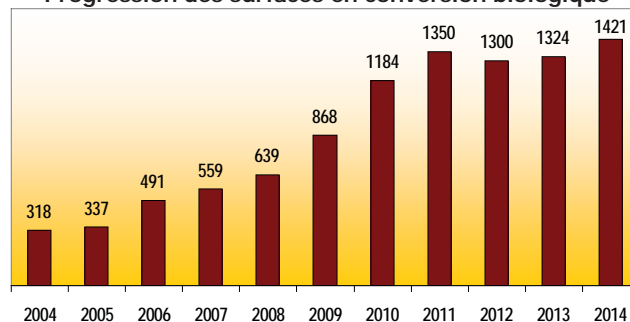
Les surfaces en conversion en viticulture biologique se stabilisent en Dordogne (Cf graphique ci-contre). (Source Agence Bio)

En 2015, 120 exploitations viticoles sont converties ou en cours de conversion.

Actuellement, la part du vignoble conduit en viticulture biologique représente plus de 12% des surfaces du vignoble et 14% des domaines viticoles du Bergeracois. Ces chiffres sont supérieurs aux moyennes nationales.

La Chambre d'agriculture de Dordogne accompagne directement de nombreux agriculteurs dans leur conversion.

Progression des surfaces en conversion biologique



Les financements de la filière

• Programme d'aides pour la compétitivité des exploitations : PCAE – AREA 2015

Le PCAE (Plan pour la compétitivité et l'adaptation des entreprises), est élaboré dans le cadre du programme AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine). Aides co-financées par la Région Aquitaine, l'État, l'Europe, l'Agence de l'Eau.

• Aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique - Campagne 2015

Mesure qui vise à accompagner les agriculteurs engagés en agriculture biologique.

La mesure est déclinée en deux types d'opération :
.l'opération de conversion à l'agriculture biologique

.l'opération de maintien de l'agriculture biologique

Programme d'investissements des entreprises viti-vinicoles

Dans le cadre de l'OCM viti-vinicole, FranceAgriMer met en place un programme pluriannuel 2014-2018 de soutien aux investissements matériels ou immatériels consentis par les entreprises de transformation, de vinification et de commercialisation.

Aide à la restructuration et reconversion du vignoble

Programmes d'aides quinquennaux financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA).

Les actions Chambre d'agriculture

en partenariat avec la filière

Vignoble

- Animation, réseau viticole de surveillance sanitaire bergeracois
- Conseils techniques spécialisés
- Recherche de références pour une amélioration qualitative de la récolte (matériel végétal sélection clonale, optimisation agronomique et environnementale de l'application de produits phytosanitaires, alternatives au chimique pour l'entretien des sols...)
- Contrôle pulvérisateur
- Appui technique auprès de l'ODG
- Appui technique en agriculture biologique

Chai

- Traitements des effluents vinicoles (diagnostics de chai, plan d'épandage...)
- Dossiers d'aides AREA-PCAE

Conseil d'entreprise

- Accompagnement technico-économique (pour les démarches qualité)
- Diagnostic préalable (pour les démarches de certification)
- Divers programmes de formation (Certiphyto, gestion des terroirs viticoles, agromonomie, biodynamie...)



Sources : IVBD, DGDDI, OIV, FranceAgriMer, INSEE, FVBD, CerFrance, DDT, MSA.

Cette plaquette est réalisée avec la collaboration de l'IVBD, de la Fédération des Vins de Bergerac Duras, de CerFrance, et grâce au concours financier :